

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de SAUVETERRE de GUYENNE Commune

Numéro SIRET : 21330506300017
Poste comptable : TRESORERIE COUTRAS

Budget primitif relatif à l'exercice 2026 voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	47
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	52
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	56

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	59
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	60
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	64
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	66
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	67
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	69
B9 - Etat du personnel	71
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	75
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	76
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	77
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	78
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	79

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52,66 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95,13 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	88,96 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11,90 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération n° 12 du 15/03/2022 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 667 909,03	4 062 162,10	860 166,12	A1 254 419,19
Investissement	2 234 857,36	1 124 387,93	830 166,12	A2 -280 303,31
Fonctionnement	2 433 051,67	2 937 774,17	30 000,00	A3 534 722,50

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	967 159,38	III + IV	648 319,03	B1 -318 840,35
Investissement	I	967 159,38	III	648 319,03	B2 -318 840,35
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 -64 421,16
Investissement	A2 + B2 -599 143,66
Fonctionnement	A3 + B3 534 722,50

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 967 159,38
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 556,57
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
111	Opération d'équipement n° 111	11 422,12
113	Opération d'équipement n° 113	276 152,00
114	Opération d'équipement n° 114	1 312,80
115	Opération d'équipement n° 115	8 000,00
118	Opération d'équipement n° 118	43 608,30
119	Opération d'équipement n° 119	9 230,00
121	Opération d'équipement n° 121	71,62
123	Opération d'équipement n° 123	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	90 621,08
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	21 500,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	492 684,89
458103	CAB II	492 684,89
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 648 319,03
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	167 681,10
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	478 137,93
458203	CAB II	478 137,93
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
+ Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 811 432,17	2 410 575,83

+ Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	967 159,38	648 319,03
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	280 303,31	(si solde positif) 0,00
=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	3 058 894,86	3 058 894,86

VOTE	DEPENSES	RECETTES
+ Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 891 984,52	2 891 984,52

+ Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 0,00
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	2 891 984,52	2 891 984,52

+ TOTAL DU BUDGET (4)	5 950 879,38	5 950 879,38
-----------------------	--------------	--------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	105 180,00	90 621,08	18 500,00	18 500,00	109 121,08
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	23 500,00	21 500,00	2 000,00	2 000,00	23 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 101 172,89	108 796,84	355 173,40	355 173,40	463 970,24
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	669 884,84	251 000,00	1 199 158,77	1 199 158,77	1 450 158,77
Total des dépenses d'équipement		1 899 737,73	471 917,92	1 574 832,17	1 574 832,17	2 046 750,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	227 367,69	2 556,57	198 500,00	198 500,00	201 056,57
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00	8 100,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		235 467,69	2 556,57	206 600,00	206 600,00	209 156,57
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 759 644,71	492 684,89	0,00	0,00	492 684,89
Total des dépenses réelles d'investissement		3 894 850,13	967 159,38	1 781 432,17	1 781 432,17	2 748 591,55

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	25 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	57 700,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		82 700,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

TOTAL	3 977 550,13	967 159,38	1 811 432,17	1 811 432,17	2 778 591,55
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	280 303,31
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 058 894,86
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	444 462,25	167 681,10	272 679,80	272 679,80	440 360,90
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	696 808,87	0,00	1 121 274,84	1 121 274,84	1 121 274,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'équipement		1 191 271,12	167 681,10	1 443 954,64	1 443 954,64	1 611 635,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	43 887,22	0,00	83 821,00	83 821,00	83 821,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	667 590,87	0,00	534 722,50	534 722,50	534 722,50
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	2 500,00	2 556,57	2 556,57	5 056,57
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 436,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières		729 914,09	2 500,00	626 100,07	626 100,07	628 600,07
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	761 641,05	478 137,93	0,00	0,00	478 137,93
Total des recettes réelles d'investissement		2 682 826,26	648 319,03	2 070 054,71	2 070 054,71	2 718 373,74

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	402 626,75		336 590,12	336 590,12	336 590,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	4 231,00		3 931,00	3 931,00	3 931,00
041	Opérations patrimoniales (10)	57 700,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		464 557,75		340 521,12	340 521,12	340 521,12

TOTAL	3 147 384,01	648 319,03	2 410 575,83	2 410 575,83	3 058 894,86
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 058 894,86
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

310 521,12

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 033 752,24	0,00	996 938,40	996 938,40	996 938,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 348 360,00	0,00	1 327 885,00	1 327 885,00	1 327 885,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	147 765,00	0,00	150 530,00	150 530,00	150 530,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 532 877,24	0,00	2 478 353,40	2 478 353,40	2 478 353,40
66	Charges financières	72 945,57	0,00	68 110,00	68 110,00	68 110,00
67	Charges spécifiques (3)	2 560,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 723,40		3 500,00	3 500,00	3 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 614 106,21	0,00	2 551 463,40	2 551 463,40	2 551 463,40

023	Virement à la section d'investissement (4)	402 626,75		336 590,12	336 590,12	336 590,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	4 231,00		3 931,00	3 931,00	3 931,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		406 857,75		340 521,12	340 521,12	340 521,12

TOTAL	3 020 963,96	0,00	2 891 984,52	2 891 984,52	2 891 984,52
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 891 984,52
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	124 100,00	0,00	108 200,00	108 200,00	108 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	129 200,00	0,00	117 320,00	117 320,00	117 320,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	854 335,12	0,00	853 525,52	853 525,52	853 525,52
731	Fiscalité locale	800 959,00	0,00	913 255,00	913 255,00	913 255,00
74	Dotations et participations (3)	620 077,84	0,00	658 294,00	658 294,00	658 294,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	434 608,40	0,00	206 380,00	206 380,00	206 380,00
Total des recettes de gestion courante		2 963 280,36	0,00	2 856 974,52	2 856 974,52	2 856 974,52
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	800,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 873,60		4 500,00	4 500,00	4 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 965 963,96	0,00	2 861 984,52	2 861 984,52	2 861 984,52

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	25 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

TOTAL	2 990 963,96	0,00	2 891 984,52	2 891 984,52	2 891 984,52
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 891 984,52
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	310 521,12
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

II

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	201 056,57	0,00	201 056,57
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 879 129,01		1 879 129,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	94 121,08	0,00	94 121,08
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	23 500,00	0,00	23 500,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	8 100,00	0,00	8 100,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	492 684,89	0,00	492 684,89
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 748 591,55	30 000,00	2 778 591,55

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

280 303,31

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 058 894,86

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	996 938,40		996 938,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 327 885,00		1 327 885,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	150 530,00	0,00	150 530,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	68 110,00	0,00	68 110,00
67	Charges spécifiques (9)	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 500,00	3 931,00	7 431,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		336 590,12	336 590,12
Dépenses de fonctionnement – Total		2 551 463,40	340 521,12	2 891 984,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 891 984,52

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.



(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	83 821,00	0,00	83 821,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	440 360,90	0,00	440 360,90
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 126 331,41	0,00	1 126 331,41
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	50 000,00	0,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 931,00	3 931,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	478 137,93	0,00	478 137,93
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		336 590,12	336 590,12
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		5 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 183 651,24	340 521,12	2 524 172,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

534 722,50

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 058 894,86

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	108 200,00		108 200,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	117 320,00		117 320,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	853 525,52		853 525,52
731	Fiscalité locale	913 255,00		913 255,00
74	Dotations et participations (8)	658 294,00		658 294,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	206 380,00	0,00	206 380,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77	Produits spécifiques (8)	500,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	4 500,00	0,00	4 500,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 861 984,52	30 000,00	2 891 984,52

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 977 550,13	967 159,38	0,00	1 811 432,17	1 811 432,17	72 680,00	1 738 752,17	2 778 591,55
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	105 180,00	90 621,08	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	94 121,08
204 Subventions d'équipement versées (9)	23 500,00	21 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	23 500,00
21 Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 711 057,73	359 796,84	0,00	1 519 332,17	1 519 332,17	72 680,00	1 446 652,17	1 879 129,01
Total des dépenses d'équipement	1 899 737,73	471 917,92	0,00	1 574 832,17	1 574 832,17	72 680,00	1 502 152,17	2 046 750,09
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	227 367,69	2 556,57		198 500,00	198 500,00		198 500,00	201 056,57
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	8 100,00	0,00	0,00	8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	235 467,69	2 556,57	0,00	206 600,00	206 600,00	0,00	206 600,00	209 156,57
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	1 759 644,71	492 684,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492 684,89
Total des dépenses réelles	3 894 850,13	967 159,38	0,00	1 781 432,17	1 781 432,17	72 680,00	1 708 752,17	2 748 591,55
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	25 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	57 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	82 700,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								280 303,31
Total des dépenses d'investissement cumulées								3 058 894,86

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 479 793,14	648 319,03	1 875 853,33	1 875 853,33	2 524 172,36
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	444 462,25	167 681,10	272 679,80	272 679,80	440 360,90
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	696 808,87	0,00	1 121 274,84	1 121 274,84	1 121 274,84
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'équipement	1 191 271,12	167 681,10	1 443 954,64	1 443 954,64	1 611 635,74
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	43 887,22	0,00	83 821,00	83 821,00	83 821,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	2 500,00	2 556,57	2 556,57	5 056,57
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	13 436,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières	62 323,22	2 500,00	91 377,57	91 377,57	93 877,57
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	761 641,05	478 137,93	0,00	0,00	478 137,93
Total des recettes réelles	2 015 235,39	648 319,03	1 535 332,21	1 535 332,21	2 183 651,24
021 Virement de la section de fonctionnement	402 626,75		336 590,12	336 590,12	336 590,12
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	4 231,00		3 931,00	3 931,00	3 931,00
041 Opérations patrimoniales (6)	57 700,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	464 557,75		340 521,12	340 521,12	340 521,12
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					534 722,50



Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées	3 058 894,86
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II	II	II			III = I + II
TOTAL	3 977 550,13	967 159,38	0,00	1 811 432,17	1 811 432,17	72 680,00	1 738 752,17	2 778 591,55
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	105 180,00	90 621,08	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	94 121,08
202	100 680,00	89 621,08		0,00	0,00	0,00	0,00	89 621,08
203	4 500,00	1 000,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	4 500,00
204	23 500,00	21 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	23 500,00
204181	20 000,00	20 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
20422	3 500,00	1 500,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	3 500,00
21	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
231	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	1 711 057,73	359 796,84	0,00	1 519 332,17	1 519 332,17	72 680,00	1 446 652,17	1 879 129,01
Total des dépenses d'équipement	1 899 737,73	471 917,92	0,00	1 574 832,17	1 574 832,17	72 680,00	1 502 152,17	2 046 750,09
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	227 367,69	2 556,57		198 500,00	198 500,00		198 500,00	201 056,57
1641	222 367,69	0,00		196 000,00	196 000,00		196 000,00	196 000,00
165	5 000,00	2 556,57		2 500,00	2 500,00		2 500,00	5 056,57

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	8 100,00	0,00	0,00	8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00
261	8 100,00	0,00	0,00	8 100,00	8 100,00	0,00	8 100,00	8 100,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	235 467,69	2 556,57	0,00	206 600,00	206 600,00	0,00	206 600,00	209 156,57
45...	1 759 644,71	492 684,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492 684,89
458103	1 759 644,71	492 684,89		0,00	0,00	0,00	0,00	492 684,89
Total des dépenses réelles	3 894 850,13	967 159,38	0,00	1 781 432,17	1 781 432,17	72 680,00	1 708 752,17	2 748 591,55
040	25 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
				30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
2113	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2131	15 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	0,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
041	57 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2116	23 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	34 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	82 700,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
111	Bâtiments administ./techniques		2 579 900,26	11 422,12	33 997,00	33 997,00	0,00	33 997,00
112	Cabinet medical		2 475 099,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	Patrimoine classé MH		1 750 245,34	276 152,00	195 322,00	195 322,00	0,00	195 322,00
114	Ecoles communales		3 460 753,14	1 312,80	15 586,00	15 586,00	0,00	15 586,00
115	Salles culturelles		1 682 550,60	8 000,00	28 300,00	28 300,00	0,00	28 300,00
116	Installations sportives		1 043 803,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
117	Aménagement jardin public	2023/01/18	437 960,23	0,00	72 680,00	72 680,00	72 680,00	0,00
118	Voirie/réseaux/éclairage public		1 269 779,68	43 608,30	77 320,40	77 320,40	0,00	77 320,40
119	Aménagt paysager, espaces verts		239 445,09	9 230,00	62 798,00	62 798,00	0,00	62 798,00
120	Patrimoine Locatif		47 898,63	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00
121	Pôle Culturelle		1 390 116,97	71,62	15 570,00	15 570,00	0,00	15 570,00
	Touristique Associatif							
122	Colombarium		155 589,81	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00
123	Sobriété énergétique		19 272,46	10 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
2024	Centre interprétation de la Bastide		118 573,16	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
458	Aménagement bourg CAB 2		0,00	0,00	967 158,77	967 158,77	0,00	967 158,77
TOTAL			16 670 988,03	359 796,84	1 519 332,17	1 519 332,17	72 680,00	1 446 652,17

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 117
LIBELLE : Aménagement jardin public
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023/01/18

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	437 960,23	a	0,00	72 680,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	24 263,81	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	24 263,81	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 188,96	0,00	72 680,00	72 680,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	3 298,10	0,00	72 680,00	72 680,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	8 441,16	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	449,70	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	401 507,46	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	401 507,46	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		452 359,65	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	452 359,65	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	230 331,78	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	60 164,62	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	127 822,25	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	8 051,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	25 990,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-72 680,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.



(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : Travaux voirie CCPSG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		43 893,34	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	43 893,34	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 425,01	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	28 749,50	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	5 718,83	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : Bâtiments administ./techniques
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 579 900,26	a 11 422,12	33 997,00	b 33 997,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 776,18	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	14 776,18	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 354 586,00	11 422,12	33 997,00	33 997,00
2111	Terrains nus	211,97	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	345 715,01	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	1 575,20	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	40 574,53	8 315,60	0,00	0,00
2138	Autres constructions	55 461,81	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	613,16	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	349 507,40	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	37 469,18	0,00	1 500,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	109 736,77	0,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel informatique	6 854,40	0,00	4 000,00	4 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	185 787,95	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	221 078,62	3 106,52	18 497,00	18 497,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 210 538,08	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 210 538,08	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		300 468,49	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	295 942,22	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	57 741,02	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	27 937,07	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 581,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	18 308,09	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	141 375,04	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 526,27	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	4 526,27	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : Cabinet medical
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 475 099,51	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	279 412,43	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	263 437,09	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	12 701,12	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 274,22	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 195 687,08	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 195 687,08	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 098 999,06	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	485 259,06	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	12 600,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	52 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	80 774,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	34 700,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	305 185,06	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	613 740,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	613 740,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : Patrimoine classé MH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 750 245,34	a 276 152,00	195 322,00	b 195 322,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 359,36	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	32 359,36	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	153 595,46	25 152,00	13 322,00	13 322,00
2112	Terrains de voirie	240,23	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	7 117,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	38 735,90	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	29 745,60	25 152,00	12 052,00	12 052,00
2152	Installations de voirie	4 099,13	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	12 023,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	25 833,60	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	25 572,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 229,00	0,00	1 270,00	1 270,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 564 290,52	251 000,00	182 000,00	182 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 558 448,36	251 000,00	182 000,00	182 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 842,16	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		578 272,39	c 159 775,00	17 285,00	d 17 285,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	560 807,20	159 775,00	17 285,00	17 285,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	105 009,06	29 400,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	85 680,89	7 875,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	96 000,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	7 440,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	91 768,10	0,00	17 285,00	17 285,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	174 909,15	122 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	17 465,19	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	11 623,03	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 842,16	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-294 414,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114
LIBELLE : Ecoles communales
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		3 460 753,14	a	1 312,80	b	15 586,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 365,75	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	1 365,75	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	241 658,46	1 312,80	15 586,00	15 586,00	15 586,00
212	Agencements et aménagements de terrains	559,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	19 112,14	0,00	3 402,00	3 402,00	3 402,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	2 184,00	2 184,00	2 184,00
2138	Autres constructions	53 328,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 138,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	931,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	1 014,00	1 312,80	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	121 412,38	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 750,07	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 217 728,93	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 210 108,93	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	7 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 076 656,60	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 076 656,60	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	84 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	269 621,60	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	5 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	150 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	567 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-16 898,80
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III
A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 115
LIBELLE : Salles culturelles
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 682 550,60	a	8 000,00	28 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	149 925,12	8 000,00	28 300,00	28 300,00
2131	Bâtiments publics	69 321,47	8 000,00	28 000,00	28 000,00
2135	Installations générales, agencements	16 000,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	1 171,83	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	31 493,26	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	31 938,56	0,00	300,00	300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 532 625,48	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 532 625,48	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		296 195,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	296 195,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	67 779,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	1 326,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	227 090,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-36 300,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116
LIBELLE : Installations sportives
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 043 803,15	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 774,06	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 774,06	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 517,94	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	4 860,54	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	2 925,18	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	28 958,68	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	7 019,76	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 753,78	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	978 511,15	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	978 511,15	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		158 086,46	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	158 086,46	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	26 250,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	73 095,46	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	38 741,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	20 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118
LIBELLE : Voirie/réseaux/éclairage public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 269 779,68	a 43 608,30	77 320,40	b 77 320,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 295,32	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	4 295,32	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	800,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	800,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 119 271,77	43 608,30	77 320,40	77 320,40
2112	Terrains de voirie	44 237,41	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 684,80	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	536 654,86	39 900,00	17 796,00	17 796,00
2152	Installations de voirie	299 906,00	2 732,70	22 000,00	22 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	9 987,06	975,60	3 024,40	3 024,40
21538	Autres réseaux	97 235,99	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	66 506,53	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	14 344,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	46 265,80	0,00	34 500,00	34 500,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 459,12	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	990,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	145 412,59	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	145 412,59	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		14 189,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	14 189,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 189,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-120 928,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 119
LIBELLE : Aménagt paysager, espaces verts
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		239 445,09	a 9 230,00	62 798,00	b 62 798,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 044,92	0,00	15 000,00	15 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	12 044,92	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	227 400,17	9 230,00	47 798,00	47 798,00
2111	Terrains nus	97 000,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	926,20	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	41 855,45	7 680,00	17 320,00	17 320,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	21 967,78	1 550,00	8 978,00	8 978,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	932,16	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	37 704,96	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	17 581,38	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	7 827,84	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 604,40	0,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		3 340,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 340,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 340,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-72 028,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III
A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : Patrimoine Locatif
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		47 898,63	a 0,00	23 000,00	b 23 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 917,69	0,00	23 000,00	23 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	16 600,00	16 600,00
2132	Bâtiments privés	18 917,69	0,00	6 400,00	6 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	28 980,94	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	28 980,94	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-23 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 121
LIBELLE : Pôle Culturelle Touristique Associatif
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 390 116,97	a	15 570,00	b	15 570,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	215 718,11	71,62	15 570,00		15 570,00
2181	Install. générales, agencements	1 844,89	0,00	0,00		0,00
2183	Matériel informatique	692,40	0,00	570,00		570,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	107 260,69	0,00	2 300,00		2 300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	105 920,13	71,62	12 700,00		12 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 174 398,86	0,00	0,00		0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 174 398,86	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		505 937,80	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	505 937,80	0,00	0,00		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 881,80	0,00	0,00		0,00
1322	Subv. non transf. Régions	261 438,42	0,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	104 244,57	0,00	0,00		0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	131 373,01	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-15 641,62**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122
LIBELLE : Colombarium
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		155 589,81	a	0,00	600,00	b 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	152 437,71		0,00	600,00	600,00
2115	Terrains bâtis	131 509,71		0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	20 928,00		0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	600,00	600,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 152,10		0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 152,10		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-600,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123
LIBELLE : Sobriété énergétique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		19 272,46	a 10 000,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 272,46	10 000,00	15 000,00	15 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2152	Installations de voirie	6 989,74	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	12 282,72	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-25 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III
A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024
LIBELLE : Centre interprétation de la Bastide
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		118 573,16	a	0,00	b
				12 000,00	12 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	118 573,16	0,00	12 000,00	12 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	14 878,80	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	11 932,92	0,00	12 000,00	12 000,00
2138	Autres constructions	9 360,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	34 659,60	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	36 597,38	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 144,46	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				39 510,80	39 510,80
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	39 510,80	39 510,80
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	39 510,80	39 510,80
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**27 510,80**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 458
LIBELLE : Aménagement bourg CAB 2
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	967 158,77	b 967 158,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	967 158,77	967 158,77
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	967 158,77	967 158,77

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	215 884,00	d 215 884,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	215 884,00	215 884,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	215 884,00	215 884,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-751 274,77**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 479 793,14	648 319,03	1 875 853,33	1 875 853,33	2 524 172,36
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	444 462,25	167 681,10	272 679,80	272 679,80	440 360,90
1312	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	80 294,43	29 400,00	0,00	0,00	29 400,00
1322	44 850,00	7 875,00	0,00	0,00	7 875,00
1323	18 000,00	0,00	215 884,00	215 884,00	215 884,00
13251	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	0,00	0,00	17 285,00	17 285,00	17 285,00
1345	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	226 329,14	130 406,10	0,00	0,00	130 406,10
13462	64 688,68	0,00	39 510,80	39 510,80	39 510,80
16	696 808,87	0,00	1 121 274,84	1 121 274,84	1 121 274,84
1641	696 808,87	0,00	1 121 274,84	1 121 274,84	1 121 274,84
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
231	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'équipement	1 191 271,12	167 681,10	1 443 954,64	1 443 954,64	1 611 635,74
10	43 887,22	0,00	83 821,00	83 821,00	83 821,00
10222	23 887,22	0,00	63 821,00	63 821,00	63 821,00
10226	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	5 000,00	2 500,00	2 556,57	2 556,57	5 056,57
165	5 000,00	2 500,00	2 556,57	2 556,57	5 056,57
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	13 436,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières	62 323,22	2 500,00	91 377,57	91 377,57	93 877,57
45	761 641,05	478 137,93	0,00	0,00	478 137,93
Total des recettes réelles	2 015 235,39	648 319,03	1 535 332,21	1 535 332,21	2 183 651,24
021	402 626,75		336 590,12	336 590,12	336 590,12
040	4 231,00		3 931,00	3 931,00	3 931,00
2112	300,00		0,00	0,00	0,00
2804183	3 931,00		3 931,00	3 931,00	3 931,00
041	57 700,00		0,00	0,00	0,00
203	57 700,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	464 557,75		340 521,12	340 521,12	340 521,12

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	3 020 963,96	0,00	0,00	2 891 984,52	2 891 984,52	0,00	2 891 984,52	2 891 984,52
011	Charges à caractère général (3)	1 033 752,24	0,00	0,00	996 938,40	996 938,40	0,00	996 938,40	996 938,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 348 360,00	0,00		1 327 885,00	1 327 885,00		1 327 885,00	1 327 885,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	147 765,00	0,00	0,00	150 530,00	150 530,00	0,00	150 530,00	150 530,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 532 877,24	0,00	0,00	2 478 353,40	2 478 353,40	0,00	2 478 353,40	2 478 353,40
66	Charges financières	72 945,57	0,00		68 110,00	68 110,00		68 110,00	68 110,00
67	Charges spécifiques (3)	2 560,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 723,40			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	81 228,97	0,00	0,00	73 110,00	73 110,00		73 110,00	73 110,00
	Total des dépenses réelles	2 614 106,21	0,00	0,00	2 551 463,40	2 551 463,40	0,00	2 551 463,40	2 551 463,40
023	Virement à la section d'investissement	402 626,75			336 590,12	336 590,12		336 590,12	336 590,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	4 231,00			3 931,00	3 931,00		3 931,00	3 931,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	406 857,75			340 521,12	340 521,12		340 521,12	340 521,12
								D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
								Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 891 984,52

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le



ID : 033-213305063-20260415-2026_04_16_3-AR

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 990 963,96	0,00	2 891 984,52	2 891 984,52	2 891 984,52
013	Atténuations de charges (2)	124 100,00	0,00	108 200,00	108 200,00	108 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	129 200,00	0,00	117 320,00	117 320,00	117 320,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	854 335,12	0,00	853 525,52	853 525,52	853 525,52
731	Fiscalité locale	800 959,00	0,00	913 255,00	913 255,00	913 255,00
74	Dotations et participations (2)	620 077,84	0,00	658 294,00	658 294,00	658 294,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	434 608,40	0,00	206 380,00	206 380,00	206 380,00
	Total des recettes de gestion des services	2 963 280,36	0,00	2 856 974,52	2 856 974,52	2 856 974,52
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (2)	800,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	1 873,60	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
	Total des recettes financières	2 683,60	0,00	5 010,00	5 010,00	5 010,00
	Total des recettes réelles	2 965 963,96	0,00	2 861 984,52	2 861 984,52	2 861 984,52
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	25 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	25 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					0,00
	Total des recettes de fonctionnement cumulées					2 891 984,52

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le



ID : 033-213305063-20260415-2026_04_16_3-AR

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 020 963,96	0,00	0,00	2 891 984,52	2 891 984,52	0,00	2 891 984,52	2 891 984,52
011	Charges à caractère général (4)	1 033 752,24	0,00	0,00	996 938,40	996 938,40	0,00	996 938,40	996 938,40
6042	Achats de prestations de services	86 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
60611	Eau et assainissement	32 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60612	Énergie - Électricité	150 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
60621	Combustibles	6 200,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
60622	Carburants	21 500,00	0,00		21 500,00	21 500,00	0,00	21 500,00	21 500,00
60623	Alimentation	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60624	Produits de traitement	6 800,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	32 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60636	Vêtements de travail	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	8 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	900,00	0,00		750,00	750,00	0,00	750,00	750,00
6067	Fournitures scolaires	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6068	Autres matières et fournitures	37 000,00	0,00		31 063,00	31 063,00	0,00	31 063,00	31 063,00
611	Contrats de prestations de services	42 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
613	Locations	16 000,00	0,00		11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00	11 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	400,00	0,00		412,00	412,00	0,00	412,00	412,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	79 200,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	9 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	42 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	22 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6156	Maintenance	63 500,00	0,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
6161	Multirisques	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le

S²LOW

ID : 033-213305063-20260415-2026_04_16_3-AR

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00
617	Etudes et recherches	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	25 202,24	0,00		13 400,00	13 400,00	0,00	13 400,00	13 400,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	39 800,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	38 050,00	0,00		44 750,00	44 750,00	0,00	44 750,00	44 750,00
624	Transports biens, transports collectifs	2 800,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
625	Déplacements et missions	1 200,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	25 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 000,00	0,00		21 763,40	21 763,40	0,00	21 763,40	21 763,40
6282	Frais de gardiennage	1 600,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	19 250,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6284	Redevances pour services rendus	4 200,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	6 500,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	14 000,00	0,00		14 700,00	14 700,00	0,00	14 700,00	14 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 348 360,00	0,00		1 327 885,00	1 327 885,00		1 327 885,00	1 327 885,00
6218	Autre personnel extérieur	3 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	20 000,00	0,00		18 300,00	18 300,00		18 300,00	18 300,00
6411	Personnel titulaire	835 000,00	0,00		832 985,00	832 985,00		832 985,00	832 985,00
6413	Personnel non titulaire	79 360,00	0,00		74 000,00	74 000,00		74 000,00	74 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	410 000,00	0,00		380 000,00	380 000,00		380 000,00	380 000,00
6470	Autres charges sociales	800,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	147 765,00	0,00	0,00	150 530,00	150 530,00	0,00	150 530,00	150 530,00
65311	Indemnités de fonction	61 000,00	0,00		64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Colisations de retraite	4 600,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 700,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	8 460,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	51 580,00	0,00		51 530,00	51 530,00	0,00	51 530,00	51 530,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	8 600,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
65818	Autres	2 000,00	0,00		3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
65888	Autres	325,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 532 877,24	0,00	0,00	2 478 353,40	2 478 353,40	0,00	2 478 353,40	2 478 353,40
66	Charges financières	72 945,57	0,00		68 110,00	68 110,00		68 110,00	68 110,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 500,00	0,00		68 000,00	68 000,00		68 000,00	68 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-54,43	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	500,00	0,00		110,00	110,00		110,00	110,00
67	Charges spécifiques (4)	2 560,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 560,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 723,40			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	5 723,40			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	81 228,97	0,00	0,00	73 110,00	73 110,00		73 110,00	73 110,00
	Total des dépenses réelles	2 614 106,21	0,00	0,00	2 551 463,40	2 551 463,40	0,00	2 551 463,40	2 551 463,40
023	Virement à la section d'investissement	402 626,75			336 590,12	336 590,12		336 590,12	336 590,12

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 231,00			3 931,00	3 931,00		3 931,00	3 931,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	300,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	3 931,00			3 931,00	3 931,00		3 931,00	3 931,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	406 857,75			340 521,12	340 521,12		340 521,12	340 521,12

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III

B2

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 990 963,96	0,00	2 891 984,52	2 891 984,52	2 891 984,52
013	Atténuations de charges (3)	124 100,00	0,00	108 200,00	108 200,00	108 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	44 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	80 100,00	0,00	71 200,00	71 200,00	71 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	129 200,00	0,00	117 320,00	117 320,00	117 320,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 200,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	12 200,00	0,00	14 270,00	14 270,00	14 270,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	3 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	70 200,00	0,00	68 500,00	68 500,00	68 500,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00	0,00	750,00	750,00	750,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	20 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 500,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	854 335,12	0,00	853 525,52	853 525,52	853 525,52
73211	Attribution de compensation	804 453,12	0,00	793 415,52	793 415,52	793 415,52
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	3 700,00	0,00	15 110,00	15 110,00	15 110,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	46 182,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
731	Fiscalité locale	800 959,00	0,00	913 255,00	913 255,00	913 255,00
73111	Impôts directs locaux	715 049,00	0,00	833 925,00	833 925,00	833 925,00
73118	Autres contributions directes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	46 110,00	0,00	49 830,00	49 830,00	49 830,00
73141	Accise sur l'électricité	29 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73143	Redevance des mines	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	9 800,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
74	Dotations et participations (3)	620 077,84	0,00	658 294,00	658 294,00	658 294,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74111	Dotation forfaitaire des communes	67 393,00	0,00	41 064,00	41 064,00	41 064,00
741121	DSR des communes	183 915,00	0,00	192 885,00	192 885,00	192 885,00
742	Dot. aux élus locaux	300,00	0,00	4 488,00	4 488,00	4 488,00
744	FCTVA	3 531,84	0,00	12 719,00	12 719,00	12 719,00
74611	DGD des communes et EPCI	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	41 596,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
7472	Participation régions	24 200,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	52 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
74748	Participation autres communes	117 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	1 638,00	1 638,00	1 638,00
7478	Participation Autres organismes	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	74 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	9 000,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	434 608,40	0,00	206 380,00	206 380,00	206 380,00
752	Revenus des immeubles	170 946,16	0,00	179 000,00	179 000,00	179 000,00
756	Libéralités reçues	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	10 000,00	0,00	13 080,00	13 080,00	13 080,00
75888	Autres	252 662,24	0,00	14 300,00	14 300,00	14 300,00
	Total des recettes de gestion des services	2 963 280,36	0,00	2 856 974,52	2 856 974,52	2 856 974,52
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	800,00	0,00	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 873,60		4 500,00	4 500,00	4 500,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	1 873,60		4 500,00	4 500,00	4 500,00
	Total des recettes réelles	2 965 963,96	0,00	2 861 984,52	2 861 984,52	2 861 984,52
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	25 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
72	Production immobilisée	25 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		25 000,00	I	30 000,00	II	30 000,00
Total des recettes d'ordre				30 000,00	30 000,00	30 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 573 466,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 573 466,00									
00075882895	C.R. CREDIT AGRICOLE	01/12/2010		15/04/2011	115 000,00	F			3,010	3,046	T	X Echéance constante		A-1
053304401	SA BANQUE POSTALE	14/04/2020		01/05/2021	126 000,00	F			0,790	0,792	A	X Echéance constante		A-1
10000488426	CREDIT AGRICOLE	19/09/2016		01/07/2017	100 000,00	F			1,050	1,051	A	X Echéance constante		B-1
1255718	EPA Caisse des depôts consignations	19/08/2013		01/09/2014	398 740,00	F			1,050	1,015	A	X Echéance constante		F-1
3775	SA AGENCE FRANCE LOCAL	07/10/2024		05/02/2025	1 118 726,00	F			3,770	3,826	T	X Echéance constante		A-1
9947884	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	18/05/2017		31/08/2017	902 000,00	F			1,550	1,562	T	X Echéance constante		A-1
MON504872EUR/0505289/001/1	SA BANQUE POSTALE	01/06/2015		01/10/2015	639 000,00	F			1,610	1,610	T	C		A-1
MON538346	SA BANQUE POSTALE	16/08/2021		01/12/2021	215 000,00	F			0,700	0,701	T	X Echéance constante		A-1
NE04440580	CREDIT MUNICIPAL	12/04/2019		30/07/2019	900 000,00	F			1,190	1,199	T	X Echéance constante		A-1
NE07550677	CREDIT MUTUEL SUD OUEST	20/06/2022		30/08/2022	59 000,00	F			1,130	1,868	T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le

S²LOW

ID : 033-213305063-20260415-2026_04_16_3-AR

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					4 573 466,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 062 812,16					194 973,28	66 786,45	0,00	9 932,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 062 812,16					194 973,28	66 786,45	0,00	9 932,36
00075882895		0,00	A-1	2 370,72	0,00			3,046	2 370,72	17,84	0,00	0,00
053304401		0,00	A-1	85 641,20	9,08			0,792	8 284,06	676,57	0,00	407,52
10000488426		0,00	B-1	10 476,50	0,25			1,051	10 476,50	110,00	0,00	0,00
1255718		0,00	F-1	173 127,54	7,42			1,015	20 191,33	2 598,37	0,00	0,00
3775		0,00	A-1	1 106 454,84	38,58			3,826	12 740,36	41 534,64	0,00	6 414,03
9947884		0,00	A-1	552 420,80	11,08			1,562	44 231,47	8 306,25	0,00	693,71
MON504872EUR/0505289/001/1		0,00	A-1	311 512,50	9,25			1,610	31 950,00	4 822,46	0,00	1 125,24
MON538346		0,00	A-1	156 355,58	10,42			0,701	14 053,87	1 057,65	0,00	80,24
NE04440580		0,00	A-1	630 611,04	33,00			1,199	43 322,41	7 311,43	0,00	1 184,20
NE07550677		0,00	A-1	33 841,44	4,08			1,868	7 372,56	351,24	0,00	27,4
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 062 812,16					194 973,28	66 786,45	0,00	9 932,36

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
 (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (csp) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)		100 000,00	10 476,50	1	10,00				0,00		1,051	110,00	0,00	0,34
10000488426	CREDIT AGRICOLE													
TOTAL (B)		100 000,00	10 476,50						0,00			110,00	0,00	0,34
Option d'échange (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)		398 740,00	173 127,54	1	20,00				0,00		1,015	2 598,37	0,00	5
1255718	EPA Caisse des dépôts consignations													
TOTAL (F)		398 740,00	173 127,54						0,00			2 598,37	0,00	5
TOTAL GENERAL		498 740,00	183 604,04						0,00			2 708,37	0,00	5

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le

ID : 033-213305063-20260415-2026_04_16_3-AR



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 879 208,12	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,34	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 476,50	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/07/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	3 500,00		4 430,60	7 930,60	4 500,00	3 430,60
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	3 500,00		4 430,60	7 930,60	4 500,00	3 430,60
Provision sur RAR n-2	0,00	07/12/2023	4 430,60	4 430,60	0,00	4 430,60
Provision sur RAR n-2	3 500,00	17/04/2026	0,00	3 500,00	4 500,00	-1 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	3 500,00		4 430,60	7 930,60	4 500,00	3 430,60
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le



ID : 033-213305063-20260415-2026_04_16_3-AR

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	3 500,00		4 430,60	7 930,60	4 500,00	3 430,60

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					51 530,00
65748	029	Subvention 2026	ASSO COMMERCANTS et ARTISANS	Association	200,00
65748	090	Subvention 2026	Association ARTS TYPIQUES	Autre personne de droit privé	200,00
65748	26	Subvention 2026	Association Société Gymnique de Guyenne	Association	500,00
65748	2022-41	Subvention 2026(fonct 1500 + 1000 course)	VELO CLUB SUD GIRONDE	Association	2 500,00
65748	043	Subvention 2026	AIETEM RADIO	Association	500,00
65748	044	Subvention 2026	Association CIPS (Club informatique)	Association	150,00
65748	045	Subvention 2026	Association LES ATELIAGES	Autre personne de droit privé	200,00
65748	047	Subvention 2026	Association BANDE DE VIGNERONS	Association	300,00
65748	049	Subvention 2026	Association ANORA	Association	50,00
65748	55	Subvention 2026 (Fonct 300)	Association ASOA	Association	300,00
65748	2017-001	Subvention 2026	Association AMICALE CORPS SAPEURS POMPIERS	Association	500,00
65748	2017-002	Subvention 2026	Association SOCIETE DE CHASSE A.C.C.A.	Association	500,00
65748	2017-003	Subvention 2026	Association U.N.C Entre Deux Mers	Association	400,00
65748	2017-005	Subvention 2026	Association ANCIENS d'A.F.N	Association	150,00
65748	2017-006	Subvention 2026	RESISTANTS ANACR	Association	150,00
65748	2017-008	Subvention 2026	Association Médailles Militaires	Association	30,00
65748	2017-009	Subvention 2026	Association Ass Entre-Deux-Voies	Association	400,00
65748	2017-010	Subvention 2026	Association ASS SPORTIVE SAUVETER FOOTBALL	Association	3 800,00
65748	2017-012	Subvention 2026	Association TENNIS DE TABLE SAUVETERROIS	Association	250,00
65748	2017-013	Subvention 2026	Association CHAEM	Association	400,00
65748	2017-014	Subvention 2026	Association Truite Sauveterrienne	Association	500,00
65748	52	Subvention fonc 2026 exceptionnelle 250?	TENNIS CLUB SAUVETERRE	Association	250,00
65748	2017-016	Subvention 2026	Association Comité d'Animation Culturelles	Autre personne de droit privé	20 400,00
65748	2017-017	Subvention 2026 (Fonct + Prog salle Simone Veil)	MUSIQUES EN BASTIDE	Association	8 000,00

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le



ID : 033-213305063-20260415-2026_04_16_3-AR

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	2017-018	Subvention 2026	Association LES AMIS DE LA BASTIDE	Association	1 000,00
65748	2017-019	Subvention 2026	Association Organisation Echange SOTTRUM	Association	1 500,00
65748	2017-023	Subvention Foyer (voyage Italie et autres sorties)	FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE SDG	Autre personne de droit privé	1 000,00
65748	2017-024	Subvention 2025 UNSS 350? - subv championnat vtt 300	SI DU COLLEGE	Autre personne de droit privé	650,00
65748	2017-026	Subvention Prix Fouchy 2026	Association ASSO LUCIEN FOUCHY	Autre personne de droit privé	3 600,00
65748	2017-027	Tour des Ecureuils 2026	Association VELO CLUB Bazas/Bernos Beaulac	Association	1 900,00
65748	2017-028	Subvention 2026	JSP Sauveterre (Jeunes Sapeurs Pompiers)	Association	500,00
65748	2017-034	Subvention 2026	Association ADELFA	Association	200,00
65748	2017-035	Subvention 2026	Association JUDO CLUB SAUVETERRE	Association	500,00
65748	2017-037	subvention 2026	Association ASPECT	Association	50,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le

S²LOW

ID : 033-213305063-20260415-2026_04_16_3-AR

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	2,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Redacteur	B	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	1,00	17,00	17,00	0,00	17,00
ATSEM Principal 2eme classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	7,00	1,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique territorial de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
technicien territorial principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé des écoles mat principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal 2ème Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	1,00	3,00	3,00	1,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint du Patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
adjoint du patrimoine 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,00	2,00	2,00	1,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal 2nd classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint d'animation principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		26,00	5,00	31,00	31,00	5,00	31,00	0,00	31,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
agent culturel		OTR		0,00	A	CDD
agent technique		OTR		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique.
Sp : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Mutations particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
 (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

Commune de SAUVETERRE de GUYENNE - Budget communal -50600 - BP - 2026

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-280 303,31	-280 303,31
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-318 840,35	-318 840,35
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-599 143,66	-599 143,66

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	534 722,50	534 722,50
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-599 143,66	-599 143,66
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-64 421,16	-64 421,16

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	196 000,00	196 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	429 342,12	429 342,12
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	233 342,12	233 342,12

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		196 000,00	I 196 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		196 000,00	196 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	196 000,00	196 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		429 342,12	III 429 342,12
Ressources propres externes de l'année (a)		83 821,00	83 821,00
10222	FCTVA	63 821,00	63 821,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	20 000,00	20 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		345 521,12	345 521,12
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	3 931,00	3 931,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	5 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	336 590,12	336 590,12

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS		D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	2 408 000,00	2,18	33,46	0,00	805 717,00	2,25
TFPNB	145 800,00	1,50	59,00	0,00	86 022,00	1,50
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	284 600,00	-5,55	11,00	0,00	31 306,00	-5,55
TOTAL	2 838 400,00	1,32			923 045,00	1,90

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

ARRETE ET SIGNATURES

Commune de SAUVETERRE de GUYENNE - Budget communal -50600

14/04/2026 15:54 Page 1 / 1

Présentation

Présenté par le Monsieur le Maire,
A Sauveterre-de-Guyenne, le 15/04/2026
Le Monsieur le Maire

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Sauveterre-de-Guyenne, le 15/04/2026

Votes

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 16
Contre : 3
Abstention : 4

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 02/04/2026

Signataire



Certifié exécutoire par le Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le, et de la publication le

A Sauveterre-de-Guyenne, le

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le



ID : 033-213305063-20260415-2026_04_16_3-AR